



Lycée Emile ZOLA

Projet Internat



Projet éducatif, pédagogique et culturel de l'internat 2021-2022

L'internat constitue un mode de scolarisation qui favorise la réussite scolaire des élèves. Il est un espace de socialisation veillant au bien être des internes et à l'apprentissage des règles de vie collective.

Présentation :

L'internat du lycée Ligier Emile ZOLA a une capacité d'accueil de 54 internes répartis sur 2 étages (filles et garçons).

Chaque élève dispose dans la chambre d'un lit, d'une armoire pour y mettre ses affaires et objets personnels, un chevet, une table de bureau et une chaise. Chaque étage est équipé d'une salle de repos, conviviale, mais peu exploitée.

Les effectifs :

L'internat a un taux d'occupation d'environ 80% et reçoit 44% de boursiers

- 36 filles dont 1 élève de Mention Complémentaire AG2S
- 9 garçons dont 4 élèves de Mention Complémentaire AG2S

Le public visé :

Tous les élèves qui sont volontaires et qui en font la demande doivent pouvoir être accueillis, toutefois, la priorité est accordée :

* sur critères géographiques : éloignement, absence de transport régulier, mais aussi,

* sur critères sociaux : favoriser les élèves issus de familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture scolaire.

Les situations individuelles sont également examinées en cours d'année, et il est courant de proposer aux familles une solution d'internat afin d'accompagner les jeunes dans leurs parcours.

Les personnels impliqués :

Le chef d'établissement, les CPE, l'infirmière scolaire, les AED et tout professeur volontaire pour encadrer une activité, la gestionnaire, le service de restauration, les agents techniques et les agents responsables de l'entretien de l'internat. **Un service civique sera recruté au mois de janvier (combiné avec l'INSPE de Bar-le-Duc) pour contribuer à l'animation de l'internat.**

Les locaux :

Les chambres et locaux de l'internat sont en très bon état général. **Un foyer mixte des internes a été créé afin de permettre la mise en place d'animations, et de développer la cohésion, l'esprit d'internat.**

Le projet de l'internat s'appuie sur 2 axes principaux :

- 1- Favoriser la réussite scolaire de chaque élève
- 2- Accompagner l'adolescent dans la construction de sa vie d'adulte

--> Qui se déclinent en 4 objectifs :

1 – Offrir un accompagnement pédagogique personnalisé

L'internat développe des conditions de travail de qualité dans un environnement agréable favorisant l'épanouissement global de l'élève. Les élèves sont répartis dans les chambres en fonction des filières et niveaux dans la mesure des places et en tenant compte des affinités.

Le travail personnel au sein de l'internat s'organise en :

- Etudes surveillées chaque soir entre 17h45 et 18h45 encadrées par des assistants d'éducation en salle d'études équipée en informatique et reliée au dispositif 4.0
- **Accompagnement personnalisé à compter de janvier 2021 grâce à l'intervention d'un service civique recruté à l'INSPE.**
- Accueil des élèves en PFMP : un accueil spécifique est offert aux élèves internes dont la PFMP se déroule à proximité de l'établissement (adaptation des horaires).

Le lycée propose également un Centre de Documentation et d'Information, le professeur documentaliste élabore régulièrement des sélections d'ouvrages à destination des internes. Les ressources du Lycée 4.0, accessibles en ligne via l'ENT sont également à disposition des internes en soirée car les bornes WIFI sont toujours actives.

2 – Aider à construire le projet personnel et d'orientation

Le projet d'établissement met l'accent sur l'apprentissage de l'autonomie et la construction du projet de l'élève, dans un objectif de co-éducation.

L'accès internet et le développement de l'Espace Numérique de Travail (cahier de texte numérique, suivi des devoirs et résultats scolaires, accès aux informations sur la vie scolaire tels que les emplois du temps, les absences et retards, les sanctions éventuelles...) permet aux familles et aux équipes éducatives d'assurer un suivi quotidien et efficace.

Le projet pédagogique est articulé au projet d'orientation et des rencontres parents/professeurs/psy-EN avec des rendez-vous individuels sont organisées pour une construction progressive et cohérente du projet d'orientation.

Les contacts avec les familles des internes sont réguliers : accueil des parents tout au long de l'année dès qu'ils en font la demande ou dès que cela est nécessaire. Les familles sont informées systématiquement tout d'abord par téléphone pour tout problème survenu à l'internat, grâce aux transmissions chaque matin des informations relatives à la soirée et à la nuit entre les AED de nuit et les CPE.

3 – Développer l'ouverture culturelle

Cette ouverture riche et variée s'appuie sur les ressources locales et l'environnement du lycée (Bibliothèque- Médiathèque d'Agglomération, Conservatoire à rayonnement intercommunal de Musique de Bar-Le-Duc, ACB Scène nationale, Cinéma).

- Dans ce cadre, les élèves se verront proposer des activités autour du théâtre (sorties spécifiques en lien avec la scène nationale), de la musique (conférence interactive sur les musiques nouvelles) et du cinéma. Ces pratiques favorisent auprès des élèves la construction d'une culture personnelle, affinent leur sensibilité et contribuent au développement de leur personnalité.
- Cette ouverture s'appuie aussi sur plusieurs projets développés par les équipes éducatives (décoration du foyer avec l'enseignante d'arts appliqués par exemple)
- L'implication des AED peut permettre la création de clubs, co-animés selon les compétences et envies de chacun.
- **Achat en 2021 d'un piano, pour favoriser la pratique musicale**

4 - Une éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, un projet de santé globale est en place. L'objectif principal de ces actions est de développer les compétences psychosociales des lycéens pour qu'ils soient acteurs de leur santé et pour qu'ils développent une estime de soi positive.

Une attention axée sur le bien-être et la sécurité des élèves est portée à chacun : prévention notamment des conduites addictives car en lien avec une intervenant du CJC et l'infirmière scolaire, une soirée a été organisée sous forme de débat sur les conduites addictives. Il sera possible de réitérer ce type d'interventions en soirée sur cette thématique ou d'autres en fonction des besoins et/ou des demandes des élèves.

Les internes sont associés à la réflexion sur l'amélioration du cadre de vie notamment via le CVL et les délégués de l'internat. Ils contribuent à l'élaboration du règlement de l'internat, sa relecture et à la proposition de règles de fonctionnement.

La Région Grand Est est sollicitée pour l'aménagement des locaux, mais également via les actions d'animation de la Vie Lycéenne qu'elle finance (AVL). La collectivité locale, mairie et intercommunalité sont sollicitées pour que les internes puissent bénéficier d'un accès au Centre Social du Quartier. Par ailleurs, un partenariat va être initié avec des associations caritatives pour proposer aux internes de s'impliquer dans le bénévolat et l'associatif à caractère humanitaire.

Le service SRH, et plus particulièrement les personnels de restauration, en contact quotidien avec les élèves veille à l'épanouissement par l'organisation d'une restauration de qualité :

- Petits déjeunes riches et variés
- Repas du soir variés, ponctués de temps forts : à la fin de chaque période organisation d'un repas exceptionnel à la demande des élèves : raclette, repas de Noël, repas de fin d'année...

5 - Une pratique sportive diversifiée

- L'UNSS (notamment du fait que le lycée bénéficie du gymnase via des créneaux réservés) et la proximité de complexes sportifs (stade, salles de sport) offrent aux internes un choix important d'activités physiques.

- La présence d'une salle de musculation très bien équipée dans l'enceinte du lycée permet aux internes d'en bénéficier. De plus, la présence parmi les internes d'élèves de MC peut permettre de leur faire encadrer et animer des temps d'activités en petits groupes dans cette salle les soirs, durant les temps d'étude surveillée ou le mercredi après-midi. Cela a le double avantage de permettre aux

internes de pratiquer ce type d'activités hors cours d'EPS tout en étant encadrés et le tout entrant dans les objectifs de formation des MC.

- lorsque les conditions climatiques le permettent, les internes de MC peuvent encadrer des élèves les soirs ou les mercredis après-midi en complément de l'UNSS au Citystade près du lycée.